Créer et gérer vos équipements

Pourquoi recenser vos équipements

Un réseau d'eau, une centrale de traitement d'air ou une cuisine, ce sont avant tout des équipements : ballons d'eau chaude, pompes de bouclage, mitigeurs, centrales de traitement d'air, enceintes réfrigérées. Les recenser dans votre carnet, c'est vous constituer l'inventaire vivant de votre installation, celui qui vous fait gagner un temps précieux le jour d'un contrôle ou d'une panne.

Chaque équipement dispose de sa propre fiche : sa référence, sa désignation, son emplacement, sa date de mise en service et sa prochaine maintenance. Vous savez ainsi en permanence ce que vous possédez et dans quel état.

Accéder à vos équipements

Depuis le menu Suivi sanitaire, ouvrez l'entrée Mes équipements. Vous y retrouvez l'ensemble de votre parc sous forme de cartes : la référence, la désignation, la catégorie, le bâtiment et, le cas échéant, la date de prochaine maintenance, affichée en rouge lorsqu'elle est dépassée.

Ajouter un nouvel équipement

Pour enregistrer un matériel, cliquez sur le bouton Nouvel équipement en haut de la page. Un formulaire s'ouvre et vous laisse renseigner :

- ? la désignation (par exemple « Ballon ECS principal 500 L »), seul champ réellement obligatoire ;
- ? une référence courte qui vous servira de repère (ECS-BALLON-01) ;
- ? le milieu concerné (eau, air, aliments, surfaces) ;
- ? la catégorie, le statut et la localisation (bâtiment, zone, local) ;
- ? la date de mise en service et la périodicité de maintenance en mois ;
- ? la case équipement critique si ce matériel est un point à risque sanitaire.

Validez : l'équipement rejoint immédiatement votre parc, prêt à recevoir ses mesures, ses interventions et son QR code.

Lire l'état d'un équipement

La pastille de couleur sur chaque carte vous indique le statut : en service, en maintenance, hors service ou décommissionné. La date de prochaine maintenance passe en rouge dès qu'elle est dépassée, ce qui vous signale en un coup d'?il les matériels à reprogrammer.

Ouvrir la fiche de vie

Le lien Fiche de vie sur chaque carte vous emmène vers l'historique complet de l'équipement : ses mesures, ses interventions, ses désinfections et ses éventuelles non-conformités, présentés sous forme de frise chronologique. C'est la mémoire du matériel, précieuse en audit comme à la revente.

Un mot sur les droits

Tout le monde peut consulter les équipements, mais la création et la modification sont réservées aux comptes disposant du droit d'édition du carnet. Si le bouton « Nouvel équipement » ne vous apparaît pas, c'est que votre accès est en lecture seule : demandez l'ouverture du droit à l'administrateur de votre carnet.